



## Déclaration préalable au Conseil d'Administration du 29 avril 2016

Monsieur le Président du Conseil d'administration,  
Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Le CA devra tout à l'heure se prononcer pour la première fois sur le projet stratégique immobilier.

On ne peut nier que le projet a connu de sensibles améliorations depuis la version qui nous a été présentée lors du dernier CA. La raison l'a emporté concernant la préservation d'une implantation aussi stratégique que Montpellier, dans l'une des métropoles les plus dynamiques du pays. Encore a-t-il fallu que les agents se mobilisent fortement pour que l'administration ouvre les yeux sur cette évidence. Par ailleurs, le projet révisé prévoit, au lieu de décréter à l'avance leur fermeture, des études sur les implantations de Bordeaux et de Metz, ce qui constitue une forme de progrès.

Il n'en demeure pas moins que ce projet fait toujours planer une lourde menace sur le quotidien de centaines d'agents. 12 % des agents seraient susceptibles de travailler à terme sur un autre site, situé parfois jusqu'à 600 kilomètres de leur lieu actuel de travail. A ce titre, FO rejette ce document et s'opposera à toute fermeture de site qui engagerait des mobilités d'agents, en particulier en Île-de-France, à Metz et à Bordeaux.

À l'heure où il est demandé à toutes les équipes du Cerema de se mobiliser pour investir de nouveaux champs, de modifier leurs pratiques et leur posture, de transformer leurs objectifs dans le cadre du projet stratégique, de dégager davantage de recettes propres, à l'heure où des risques psycho-sociaux graves ont été constatés pour certaines équipes, il n'est pas opportun, et il est même dangereux de déstabiliser davantage les agents au travers de fermetures de site. Les agents ne sont pas des ETP.

En outre, ce plan reste dogmatique et contraire au projet stratégique, qui met en avant l'ancrage territorial, garant de l'égalité des territoires. Il s'inscrit toujours dans une logique d'attrition. Les arguments avancés paraissent doctrinaires. Le référentiel de ce projet n'est pas le nôtre : rien ne vient justifier le seuil de 50 agents par implantation – seuil qui devrait conduire d'ailleurs à maintenir les sites du Bourget et de Metz dont les effectifs sont supérieurs. FO refuse que les fermetures totale ou partielle de sites demeurent encore des hypothèses de travail du projet, dans des villes d'ailleurs où de fortes opportunités immobilières existent parfois, du fait des déménagements de services de l'État. Alors que le Cerema se débat dans des restrictions budgétaires récurrentes, est-il raisonnable de poursuivre un plan qui nécessitent de coûteuses études et la destruction d'implantations territoriales ?

Enfin, les projets de construction qu'inclut ce plan soulèvent des questions de financement dont les réponses paraissent douteuses. Ils sont conditionnés à des recettes issues de cessions dont le produit reste hypothétique, tout comme la capacité du Cerema à récupérer ces sommes auprès de France Domaine.

Pour toutes ces raisons, FO soutient de toutes ses forces l'action des agents contre la fermeture de ces sites et vote contre ce projet. La priorité du Cerema reste de concrétiser sa réussite au profit du service public et non au profit de logiques dogmatiques et budgétaires.

Mesdames et Messieurs les administrateurs,

FO vous engage à suivre la même position, pour le bien des agents, du service public et de l'Établissement.

Je vous remercie.